

## LE JOURNAL ÉPISTOLAIRE DU VOYAGE D’ALEXANDRE BRONGNIART EN PROVENCE ET DANS LES ALPES (1795)

Cathy HECKER<sup>1</sup> et Isabelle LABOULAIS<sup>2</sup>

C’est en tant qu’ingénieur des Mines qu’Alexandre Brongniart parcourt la Provence et les Alpes au cours du printemps et de l’été 1795. L’Agence des mines, créée un an plus tôt impose alors à ses membres de voyager de la fin février à la fin octobre. En mars 1795 (germinal an III), Alexandre Brongniart, qui est alors âgé de 25 ans, se voit chargé d’inspecter la région minéralogique n° 3 qui s’étend entre le Rhône et les Alpes<sup>3</sup>. Après avoir traversé la Bourgogne début avril, le jeune ingénieur parcourt le Rhône, l’Isère, la Drôme, le Vaucluse, les Bouches-du-Rhône, le Var, les Alpes-de-Haute-Provence, puis à la fin du mois d’août, il rejoint Dolomieu à Genève. Le célèbre minéralogiste<sup>4</sup> fait alors

---

<sup>1</sup> Cathy Hecker est professeure certifiée d’histoire-géographie. Dans le cadre de son cursus universitaire, elle a soutenu en 2012, un mémoire de master, préparé sous la direction d’Isabelle Laboulais, intitulé « Voyage aux Alpes et en Provence par Alexandre Brongniart. Édition critique de la correspondance d’un ingénieur des Mines, en 1795 ». Pour la présente publication, elle a repris et revu son mémoire de master d’où elle a tiré quelques passages.

<sup>2</sup> Dans le cadre de ses travaux sur l’histoire du corps des Mines, Isabelle Laboulais a consacré un article aux modalités d’écriture mobilisées par Alexandre Brongniart à l’occasion de sa mission de 1795. « “Notre métier est de décrire”. L’écriture des sciences en question pendant la mission dans les Alpes de l’ingénieur des Mines Alexandre Brongniart (1795) », *Études sur le 18<sup>e</sup> siècle*, n° 42, 2015, p. 97-111. Elle y examine les fonctions d’un carnet conservé au Muséum d’histoire naturelle, objet qui constitue la pièce centrale d’un dispositif d’écriture polyphonique. Les pages de ce carnet contiennent des indications sur lesquelles Brongniart s’appuie pour rédiger à la fois sa correspondance, le journal épistolaire qu’il destine à ses parents et les rapports qu’il adresse à l’Agence des mines. Pour la présente publication, Isabelle Laboulais a rédigé l’introduction.

<sup>3</sup> Cette région est ainsi délimitée : « au nord, depuis Lyon en remontant le Rhône, le lac de Genève ; à l’est, la frontière jusqu’à Monaco ; au sud, le bord de la mer ; à l’ouest, le Rhône jusqu’à Lyon. ». Cf. Bibliothèque de l’École des Mines de Paris, ms. 64, feuillet I 7.

<sup>4</sup> À partir des années 1770, Déodat de Gratet de Dolomieu (1750-1801) qui était membre de l’Ordre de Malte, a effectué de nombreux voyages, notamment en Sicile, voyages à l’occasion desquels il a multiplié les observations sur lesquelles il s’appuie pour publier des mémoires sur les tremblements de terre, sur le basalte, etc. En 1783, il fait paraître son *Voyage aux îles Lipari fait en 1781* ; trois ans plus tard il publie un *Mémoire sur les îles Ponces et catalogue raisonné des produits de l’Etna*. À partir de l’an III (automne 1794), il fait partie du personnel de l’Agence des mines. Sur la carrière de Dolomieu, on verra : Jean GAUDANT, *Dolomieu et la géologie de son temps*, Paris, Presses de l’École des mines, 2005. Gabriel GOHAU, *Les sciences de la terre aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Naissance de la géologie*, Paris, Albin Michel, 1990.

partie des savants qui ont trouvé en quelque sorte un refuge au sein de l'Agence des mines. Dolomieu est supposé mettre ses compétences de minéralogiste au service de l'identification des ressources minérales<sup>5</sup>. Pendant quelques semaines, il parcourt le Mont-Blanc avec Brongniart. Après quoi celui-ci se rend seul sur le site de la mine d'argent d'Allemont avant de regagner Paris en novembre 1795. Pendant cette tournée, Brongniart a sous sa responsabilité trois élèves<sup>6</sup> des Mines (Advenier, Collet-Descotils et Rimmel) qu'il est censé former.

Au cours de sa mission dans le sud-est de la France, il envoie vingt lettres à son père et dix-neuf à sa mère<sup>7</sup>. En plus de celles-ci, il leur adresse des missives qu'il intitule « Journal » et qu'il numérote de manière systématique. Ce corpus composé de dix-huit journaux représente cent trente-neuf feuillets<sup>8</sup>. À la fin du journal n° 2, daté du 20 germinal, Brongniart note : « Je désirerois que les journaux, quoiqu'adressés alternativement au père et à la mère, restassent ensemble et fissent une collection distincte des lettres qui porteront un numérotage différent ». Ce dispositif d'écriture assez singulier relève peut-être d'une sorte de coutume familiale puisque le 28 germinal (17 avril), il note dans son carnet qu'il a écrit une première lettre à sa sœur, Émilie, et qu'il a répondu à son journal<sup>9</sup>. Le journal épistolaire qu'il envoie à sa famille n'est pas seulement destiné à ses parents ; des amis de la famille peuvent aussi en prendre connaissance<sup>10</sup>. Cet objet lui permet donc de partager avec ses proches les faits marquants de sa mission.

Dans ces missives, Brongniart relate les activités accomplies dans une ou plusieurs journées – chaque lettre a donc la forme du journal, chaque

<sup>5</sup> Sur l'histoire de la minéralogie et l'enjeu que recouvre l'identification des ressources minérales, on verra, dans un précédent numéro de la revue *Source(s)*, Isabelle LABOULAIS, « Exposer les collections de minéraux : les choix de l'École des mines entre la fin de l'Ancien Régime et la Restauration », *Source(s), Cahiers de l'équipe de recherche Arts, civilisation et histoire de l'Europe*, n° 2, *Savants / Savoirs*, premier semestre 2013, p. 61-80 et « Lettres adressées par Jean-François d'Aubuisson à Abraham Gottlob Werner entre 1801 et 1809. Édition annotée », *Ibid*, p. 109-168.

<sup>6</sup> Sur ces trois élèves, voir *infra* les notes 28 (p. 117), 101 (p. 146) et 115 (p. 154), qui leur sont respectivement dédiées dans l'édition des lettres de Brongniart.

<sup>7</sup> Louis de Launay les a vraisemblablement consultées pour écrire sa biographie d'Alexandre Brongniart. Dans *Une grande famille de savants. Les Brongniart* (Paris, Rapilly, 1940, chapitre 3), il cite notamment une lettre écrite par Brongniart le 28 septembre, dans laquelle, face aux conditions de voyage éprouvantes, il déclare à ses parents : « Je me décide à me faire pharmacien ». Cependant, contrairement aux carnets de voyage et aux journaux sédentaires récemment acquis par la Bibliothèque centrale du Muséum d'histoire naturelle, les lettres écrites par Brongniart à ses parents n'ont, à ce jour, pas été retrouvées.

<sup>8</sup> Bibliothèque centrale du Muséum d'histoire naturelle (BCMHN), ms. 2351, dossier 4, « Voyage dans les Alpes (6 avril-27 octobre 1795) ».

<sup>9</sup> BCMHN, ms. 3357, fol. 184.

<sup>10</sup> À la date du 6 thermidor an III (24 juillet 1795), Brongniart note dans le résumé d'une lettre qu'il adresse à Amable Pelé : « Je suis bien aise qu'il ait lu mes journaux ». BCMHN, ms. 3357, fol. 263.

événement rapporté renvoie à une date spécifique. Ainsi, la lettre n° 4, envoyée de Lyon le 18 avril 1795 (le 29 germinal an III) contient le journal du 12 au 18 avril (du 23 au 29 germinal). Dans certains passages de son journal, Brongniart évoque les moments où il écrit. Il s'agit le plus souvent des journées passées dans une ville ou un bourg, dans une auberge confortable. Les 18 et 19 mai, il est alors à Grenoble et note comme seule activité :

Je restai à écrire ces deux jours-là, à mettre mes journaux, mes minéraux et mes plantes en ordre. J'écrivais à l'Agence des mines une lettre de 19 pages qui me prit un peu de temps. Il plut un peu pendant ce temps. (fol. 43).

Quelques semaines plus tard, de Montélimar il écrit :

Voilà 7 jours que nous marchons sans nous reposer. Il est temps de nous arrêter, notre sac a augmenté de poids à mesure que nous allions et que nous visitons les mines. Il faut le vider dans le porte-manteau<sup>11</sup>. Il faut écrire. Il faut rédiger ses observations. Nous allons donc prendre un jour de repos à Montélimar. (fol. 60).

De telles étapes permettent à Brongniart de mettre à jour ses travaux d'écriture ; il mentionne parfois des journaux « très arriérés » (fol. 130). Lorsqu'il doit ainsi reprendre un récit interrompu depuis plusieurs semaines, ses relations sont beaucoup plus brèves ; il s'en tient aux faits nouveaux, aux excursions les plus marquantes<sup>12</sup>. Les journaux adressés par Brongniart à ses parents ne sont pas tenus sur le vif. C'est *a posteriori* qu'il consigne des considérations sur le déroulement du voyage (fol. 97), sur la qualité des repas (fol. 74) et des hébergements, sur le passage de la frontière et son attachement pour sa patrie (fol. 98). Sur le plan de la logistique, il précise parfois la manière dont les tâches ont été réparties entre lui et ses élèves (cf. fol. 60). Il fait évidemment part de ce qu'il a vu, des personnages qu'il a rencontrés. Son journal épistolaire de voyage apparaît comme un exercice de mémoire qui garde une trace narrative de ce qui a été observé<sup>13</sup>. Il se démarque à plusieurs égards du carnet que tient Brongniart à la même période.

Peu de temps avant son départ vers les Alpes, il a commencé à tenir un carnet qu'il nommait « journal sédentaire et agenda » et dans lequel il consignait quotidiennement, en deux colonnes distinctes, ce qu'il avait fait et ce qu'il

---

<sup>11</sup> Le porte-manteau désigne ici la malle qui contient les effets personnels de Brongniart et qu'il envoie d'une ville à l'autre par la poste lorsqu'il se déplace à pied.

<sup>12</sup> BCMHN, ms. 2351, fol. 73 : « il y a longtemps que je n'ai causé avec mes amis sur mon voyage que je leur ai rendu compte de tout ce que j'ai fait, de ce que j'ai vu, de ce qui m'est arrivé. Ce long intervalle nécessité par des courses et des travaux multipliés influera nécessairement sur ce journal et me forcera de passer rapidement sur tout ce qui ne me paraîtra pas devoir présenter quelque situation nouvelle. Je passerai vite surtout sur mon voyage en Provence pour arriver bientôt à mes excursions dans les Hautes-Alpes. »

<sup>13</sup> Pierre-Jean DUFIEF (dir.), *La lettre de voyage. Actes du colloque de Brest, 18-20 octobre 2004*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007.

restait à accomplir<sup>14</sup>. Ce journal sédentaire a nourri la forme du carnet de voyage et a vraisemblablement contribué à améliorer peu à peu le dispositif d'enregistrement utilisé sur le terrain. Ces deux types d'écrits apparaissent comme des auxiliaires du travail savant. Qu'il soit chez lui ou en voyage, Brongniart inscrit dans son carnet ce qu'il lit, ce qu'il écrit, ce qu'il voit, ceux qu'il rencontre. Lorsqu'il est en voyage, il utilise les marges de ses carnets pour indiquer les thèmes de ses notes et observations (météorologie, phytologie, lithologie, arts chimiques, arts céramiques, zoologie, économie) ; les marges lui permettent aussi de noter les numéros des échantillons qu'il a collectés<sup>15</sup>. Le carnet se fait alors journal de collecte. Rédigés sur de petits registres assemblés *a posteriori*, ces carnets contiennent des indications très précises à propos de l'itinéraire suivi par Brongniart. Les notes s'accompagnent ponctuellement de croquis qui reproduisent des gisements de manière schématique ou des détails de machines qu'il a pu observer. Brongniart utilise également ces carnets pour enregistrer, comme il le fait quand il est à Paris, les lettres qu'il écrit, prenant soin de mentionner leur destinataire, de les numéroter et de donner une rapide indication de leur contenu. Ses carnets mettent en lumière son intense pratique épistolaire. Pendant sa mission en Provence et dans les Alpes, Brongniart écrit à sa famille, à ses amis (Coquebert, Bosc, Lapeyrouse – qui l'a recommandé auprès de Villars –, Silvestre, Fourcroy, par exemple), mais aussi à l'Agence des mines.

Dix de ses lettres sont conservées dans son dossier de carrière aux Archives nationales, quelques mémoires plus substantiels rédigés à cette période s'y trouvent également, ainsi que les minutes de quelques lettres qui lui ont été écrites de manière collégiale par l'Agence des mines, ou plus personnellement par l'un des trois agents, Gillet-Laumont<sup>16</sup>. Les lettres rédigées par les ingénieurs des Mines doivent suivre des consignes strictes, tant pour leur présentation que pour leur contenu, et les chefs de bureau de l'Agence des mines ne manquent pas de rappeler à l'ordre les correspondants les plus négligents. En septembre, l'Agence des mines écrit à Brongniart pour lui demander de bien distinguer dans ses lettres les différents objets qu'il aborde afin de faciliter le travail de bureau, c'est-à-dire les classements des informations

---

<sup>14</sup> BCMHN, ms. 3358. Philippe LEJEUNE a consacré un article accessible sur son blog aux journaux intimes d'Alexandre Brongniart : « Le journal retrouvé d'Alexandre Brongniart (1790-1802) », <http://www.autopacte.org/12a%20Le%20journal%20retrov%20d%27Alexandre%20Brongniart.pdf> ; Philippe TAQUET les évoque également dans « Les contributions respectives de Georges Cuvier et d'Alexandre Brongniart à l'élaboration de l'Essai sur la géographie minéralogique des environs de Paris, d'après les manuscrits retrouvés d'Alexandre Brongniart », *Travaux du Comité français d'histoire de la géologie*, troisième série, t. XXIII, n° 1, 2009, p. 1-16. On verra aussi Catherine VIOLLET, Marie-Françoise LEMONNIER-DELPY, *Métamorphoses du journal personnel. De Rétif de la Bretonne à Sophie Calle*, Louvain, Academia Bruylant, 2006.

<sup>15</sup> Marie-Noëlle BOURGUET, *Écriture du voyage et construction savante du monde. Le carnet d'Italie d'Alexander von Humboldt*, Max-Planck-Institut, Preprint 266, 2004, p. 32 ; Marie-Noëlle BOURGUET, « A portable World : The notebooks of European Travellers (Eighteenth to Nineteenth Century) », *Intellectual History Review*, vol. 20, n° 3, 2010, p. 377-400.

<sup>16</sup> Archives nationales, F 14 2716/2, Dossier de carrière de Brongniart.

dans les archives du corps. L’écriture est ici d’un autre ordre. Plus normalisée, elle doit rendre compte du travail de terrain et correspondre aux questions posées dans l’instruction remise à l’ingénieur avant son départ.

Au fil des lettres adressées à l’Agence des mines, Brongniart justifie son itinéraire et son activité. Il se représente en situation, exerçant son métier d’ingénieur, avec les élèves dont il suit le travail, avec les exploitants qui lui font visiter les sites, avec les administrateurs locaux. Brongniart évoque bien sûr les mines qu’il a visitées, les filons qu’il a examinés ; il souligne aussi le manque d’intérêt de certains sites. Il lui arrive même d’insérer dans ses comptes rendus d’activité un plaidoyer en faveur d’un type d’exploitation particulier, il prône ainsi l’exploitation des mines par l’État plutôt que par des particuliers, estimant que les moyens d’un particulier ne permettent pas de mener à bien les recherches, les travaux d’une mine. Il regarde aussi l’Agence des mines comme un lieu où de nouveaux procédés d’exploitation peuvent être testés afin de sortir des procédés routiniers. Pour compléter son expertise technique, il annonce l’envoi de dessins de fourneaux et de machines qu’il a vu fonctionner dans certaines exploitations. Les seules évocations des conditions matérielles de son voyage présentes dans la partie professionnelle de sa correspondance concernent les frais de voyage et les difficultés financières dans lesquelles lui et ses élèves se trouvent ; il relève que dans tel département les vivres sont chers, que dans tels autres on n’accepte pas les assignats, etc.

Le journal épistolaire qu’il adresse à ses parents apporte au travail de terrain un contre-point que les archives du corps des Mines ne permettent pas de saisir. Elles mettent au jour les conditions dans lesquelles se déroule le voyage et laissent apparaître une pratique qui s’écarte de ce que l’Agence des mines attend des ingénieurs qu’elle envoie sur le terrain. Brongniart ne donne dans le journal épistolaire de son voyage que des relations brèves, voire anecdotiques des visites de mines ; il justifie ce choix par des formules « comme je n’écris point pour des mineurs... » (fol. 46), il lui arrive aussi de procéder par des ellipses plus ou moins explicites qu’il introduit dans son récit lorsqu’il s’est rendu sur un site minier (fol. 103, fol. 127). En revanche, dans son journal, il donne volontiers l’impression que l’essentiel du temps se passe à faire « jouer nos marteaux sur toutes les pierres que nous rencontrions<sup>17</sup> », c’est-à-dire à traquer des filons, identifier des ressources, plutôt qu’à inspecter les exploitations qui se trouvent dans l’arrondissement. Dans les villes où il séjourne, il côtoie des naturalistes, des médecins, avec lesquels il organise parfois des excursions très éloignées des préoccupations d’un ingénieur des Mines, mais communes aux naturalistes européens de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Non seulement les deux corpus ne relatent pas les mêmes faits, mais à certaines étapes du voyage, il existe une grande disproportion entre les deux types de lettre. Ainsi, pour relater les événements survenus du 7 au 21 fructidor (du 24 août au 7 septembre 1795), Brongniart noircit 22 feuillets destinés à sa famille

---

<sup>17</sup> BCMHN, ms. 2351/4, Lettre du 20 germinal an III, fol. 4.

et seulement deux pour l'Agence des mines. C'est la période où il parcourt le Mont-Blanc avec Dolomieu.

Les extraits de ces deux corpus épistolaires bien distincts sélectionnés par Cathy Hecker mettent en lumière ce voyage hybride expérimenté par Brongniart. La première lettre écrite juste après avoir quitté Lyon relate les conditions matérielles du voyage. La seconde – beaucoup plus longue – évoque le séjour en Provence et dans les Hautes-Alpes<sup>18</sup>. Elle témoigne de la manière dont Brongniart utilise son journal épistolaire pour consigner des remarques sur les usages et les coutumes relevées au cours du voyage, sur le physique et les vêtements des femmes, sur la forme des maisons, voire pour faire des mines un sujet plaisant qui nourrit son inspiration de dramaturge improvisé. Par contraste, on mesure que les visites des exploitations donnent lieu à de rapides évocations. Lorsqu'il est en montagne, on voit son goût pour la marche s'enraciner dans un besoin de solitude qui fonde son rapport à la nature et qui appelle à l'introspection. Le dernier extrait en donne la pleine mesure, il concerne la fin de la mission de Brongniart. Après la course géologique qu'il effectue dans le Mont-Blanc avec Pictet et Dolomieu, Brongniart se rend sur le site de la mine d'argent d'Allemont. Dans cette partie du journal épistolaire de son voyage, la solitude apparaît comme la condition nécessaire pour être à l'écoute de soi, de ses émotions, etc. Il note ainsi :

Me voilà maintenant voyageant seul dans les montagnes. Voyons si les sensations qu'on y éprouve alors sont différentes de celles qu'on y ressent en société. Certainement elles doivent l'être et nous allons en juger. J'aime beaucoup à avoir des compagnons de voyage mais je ne suis pas fâché aussi quelquefois de me trouver entièrement livré à moi-même. (fol. 129)

Dans certains passages de son récit alpin, Brongniart présente ses sentiments et ses émotions suscités par les paysages qu'il traverse, la mélancolie revient à plusieurs reprises :

Pour moi ce calme parfait de la nature m'inspire une douce mélancolie. Je ne sais si je m'y accoutumerais, il ne m'épouvante pas parce que ce n'est point un accident qui m'y condamne, mais quelle affreuse situation si abandonné dans ce lieu je ne voyais plus aucun espoir d'en sortir et de revoir ceux dont il me rappelle si vivement le souvenir ? C'est ainsi que les circonstances et la disposition de l'âme changent totalement l'impression que produisent sur nous les lieux où nous sommes. (fol. 133)

Les écritures de voyage d'Alexandre Brongniart témoignent à plusieurs titres de l'affirmation d'une conscience de soi : elles concourent à son

---

<sup>18</sup> Jean-Claude CHAMBOREDON, Annie MEJEAN, « Styles de voyage, modes de perception du paysage, stéréotypes régionaux dans les récits de voyage et les guides touristiques : l'exemple de la Provence méditerranéenne (fin XVIII<sup>e</sup>-début XX<sup>e</sup>). Essai de sociologie de la perception touristique », *Territoires*, n° 2, 1985, p. 2-105.

apprentissage de l’écriture intime<sup>19</sup>. Très empreinte de stéréotypes dans le journal épistolaire qu’il adresse à ses parents en 1795, cette expérience semble forger chez le jeune homme le goût de l’écriture de soi qu’il manifeste au cours des années suivantes en tenant un journal vraiment intime<sup>20</sup>. On ne peut manquer de voir ce voyage en Provence et dans les Alpes, que Brongniart effectue à l’âge où d’autres achèvent leur grand tour, comme un moment qui marque le terme de son éducation et qui témoigne, si ce n’est du processus d’individuation, du moins d’affirmation personnelle autant que professionnelle de soi.

Ces trois lettres peuvent être comparées aux deux qu’il adresse à l’Agence des mines et que Cathy Hecker a sélectionnées. Dans la première, datée du 22 thermidor an III (9 août 1795), Brongniart doit répondre aux questions qui lui ont été adressées ; il tente de valoriser les résultats de ses observations et de formuler des recommandations pour améliorer les résultats des exploitations. Dans la deuxième, écrite le 6 vendémiaire an IV (28 septembre 1795), il doit cette fois s’expliquer suite aux plaintes que les administrateurs des Hautes-Alpes ont adressées à l’Agence des mines après le passage trop bref de Brongniart dans leur département. S’il se justifie en mentionnant tout le profit qu’il a tiré des semaines passées dans le Mont-Blanc avec Dolomieu, il estompe les raisons de ses choix, guidés par l’intérêt minéralogique du Mont-Blanc, plus que par les enjeux de l’exploitation des mines des Hautes-Alpes et insiste surtout sur le manque de fonds dont pâtissent les ingénieurs et les élèves des Mines qui sont sur le terrain.

La confrontation de la correspondance professionnelle et de la correspondance privée concourt à la production de deux mises en scène de soi qui répondent à deux codes bien différents. Dans la correspondance qu’il adresse à sa famille, Brongniart laisse une certaine place aux émotions, il évoque ses goûts, ses rencontres. Pour autant, il ne faut pas se laisser abuser par la singularité qu’il affiche, ni négliger la part prise par l’imitation lorsque sont

---

<sup>19</sup> Béatrice DIDIER, *Le journal intime*, Paris, PUF, 1991 (« Littératures modernes ») ; Pierre-Jean DUFIEF (dir.), *Les écritures de l’intime. La correspondance et le journal. Actes du colloque de Brest, 23-25 octobre 1997*, Paris, Honoré Champion, 2000.

<sup>20</sup> Ces journaux sont conservés à la BCMHN sous la cote ms. 3357 et ms. 3358. Philippe Lejeune estime que, dans ces journaux, Brongniart « fait son coming-out » et dit tout, cf. Ph. LEJEUNE, « Le journal retrouvé... », *op. cit.* Le 7 décembre 1796 Brongniart note par exemple : « Depuis longtemps je brûle d’avoir une maîtresse. Je n’ai plus aucun espoir. Depuis 2 ans je n’ai pu faire connaissance avec une seule femme. Xxxxx sur laquelle j’avais quelques vues, je ne dois plus y compter. Cette privation totale d’un des plus grands bonheurs de la vie me tourmente tellement qu’aussitôt que je ne suis pas absorbé par mes travaux et même quelquefois au milieu d’eux, j’y pense. J’en suis réduit au point de vouloir faire connaissance avec une fille. Je bâtis toujours des romans là-dessus où mon amour-propre entre pour beaucoup. J’espère que j’en rencontrerai une qui aura de l’esprit, de la philosophie, peut-être même de la sensibilité, que je lui plairai, enfin qu’elle m’aimera pour autre chose que pour mon argent. Mais que d’inconvénients, que d’obstacles, que de dégoûts. Ma timidité toujours extrême à vaincre, ma réputation de moralité à conserver. Rencontrer une fille aimable, pas trop chère car mes moyens sont bornés, n’éprouver aucun accident fâcheux, etc., [...] ».

évoqués les sentiments qu'il éprouve, par exemple devant les paysages grandioses. Dans sa correspondance professionnelle, Brongniart est censé rendre compte de la manière dont il met en œuvre les instructions qui lui ont été données toutefois, et cela n'échappe pas à son autorité de tutelle, c'est plutôt une pratique du voyage savant qu'il exerce. Dans cette double correspondance, l'expression de l'individualité ne se trouve pas nécessairement là où on l'attend. D'ailleurs, quelques années plus tard (le 14 octobre 1798), Brongniart se plaint de ne pas maîtriser cette forme d'écriture et note : « Je sais penser, mais point écrire mes pensées. Lorsque je vais pour les mettre sur le papier, je ne sais plus que dire. Je suis stérile<sup>21</sup> ». À la lecture de ce corpus épistolaire, on est frappé par le conformisme des descriptions de la correspondance privée qui contrastent au contraire avec la singularité des comptes rendus de son activité que Brongniart adresse à ses supérieurs.

Si l'écriture contribue à l'affirmation de soi, on voit ici comment elle concourt avant tout à la construction d'une posture et se trouve étroitement associée à la reconnaissance sociale et professionnelle. La pratique professionnelle déployée par Brongniart dans les Alpes est en effet très décalée par rapport aux attentes de l'Agence des mines ; elle témoigne de l'influence encore très marquée à la toute fin du XVIII<sup>e</sup> siècle du voyage savant sur le travail de terrain de l'ingénieur des Mines. Les lettres et les journaux composés par Brongniart pendant son voyage dans les Alpes laissent transparaître sa subjectivité mais ce sont les mises en scène du minéralogiste et du géologue sur le terrain, plus que les mentions de ses sentiments ou de ses émotions qui permettent d'associer ce corpus aux écritures de soi. Si l'expression de soi est perceptible ici, c'est davantage par « ricochets d'identité<sup>22</sup> » qu'elle peut être saisie.

Isabelle Laboulais

---

<sup>21</sup> Cité par Ph. LEJEUNE, « Le journal retrouvé... », *op. cit.*

<sup>22</sup> Philippe LEJEUNE, « Matthieu Galey : le moi en ricochets », dans Pierre-Jean DUFIEF (dir.), *Les journaux de la vie littéraire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009, p. 110-115 ; l'expression est utilisée p. 112.